

Charte éthique des participants

Outre l'intérêt sportif indéniable de L'Infernal Trail des Vosges, une part non négligeable de son attrait repose sur la beauté et la variété des paysages Vosgiens et des milieux naturels traversés.

La faune et la flore vosgienne participent à la valeur des forêts et autres milieux naturels, que vous découvrirez tout au long du parcours. Certaines espèces sont particulièrement sensibles au dérangement et tout usager de ces milieux naturels se doit d'agir de façon à limiter autant que possible l'impact de son passage sur les milieux naturels et la faune qu'ils abritent.

Il est probable que vous pensiez que votre passage, voire le passage de l'ensemble des participants du Trail n'occasionne aucune gêne à la faune et à la flore au vu du mode de déplacement pédestre.

S'il est vrai qu'une telle activité impacte peu l'environnement à elle seule, il est important de prendre du recul pour disposer d'une vision globale. En effet, les activités touristiques de loisirs et sportives sont en plein essor sur le massif Vosgien et, même si celles-ci apparaissent peu impactantes, prises individuellement, l'effet cumulatif des diverses manifestations et activités organisées en forêt finit par affecter les espèces du fait de la répétition de perturbations,

La préservation des milieux et des espèces est essentielle. Elle constitue l'une des missions de l'Office National des Forêts et concerne chacun à travers son attitude personnelle

En prendre conscience est primordial. Aussi, en vous inscrivant à « L'INFERNAL », l'ONF, et les organisateurs du Trail vous invitent à vous engager à :

Ne pas laisser de traces de votre passage et participer au tri des déchets :

- Utiliser vos poches, sacs ou pochettes à déchets de façon à ne rien jeter au sol ;
- Respecter le tri des déchets prévu dans les zones de ravitaillements ;

Réduire, autant que possible, les risques de perturbation des espèces :

- Respecter scrupuleusement le parcours du Trail sans sortir des sentiers prévus, vous limiterez ainsi les risques de piétinement de la flore et de dérangement de la faune ;
- Privilégier les reconnaissances de parcours après le 1er juillet, pour L'INFERNAL 200km et 120km, dans sa partie sud où certaines espèces présentes sont particulièrement sensibles au dérangement du début de l'hiver à fin juin ;

Informez vos proches des mesures à respecter pour la préservation de l'environnement :

- Informer ses proches qui assisteraient à la course de la sensibilité des milieux et de l'importance du respect des milieux et espèces ;
- Leur demander d'emporter leurs déchets, de tenir leur chien en laisse, de ne pas allumer de feux en forêt, de rester sur des routes ouvertes à la circulation publique pour approcher la course en stationnant leur véhicule de façon à ne pas gêner la circulation et, pour leur propre sécurité, de ne pas monter sur les tas de grumes qui pourraient être entreposés en forêt ;

Participer aux efforts globaux de préservation de l'environnement :

- Privilégier le transport en commun et/ou le covoiturage pour vos déplacements ;
- Conserver cette éthique environnementale après la course pour toutes vos sorties ultérieures.

Merci à vous et bonne course